

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GENFIT : Corrections techniques sur les votes de l'Assemblée des Porteurs du 25 janvier 2021 sans conséquences sur l'approbation des résolutions

Lille (France), Cambridge (Massachusetts, États-Unis), le 27 janvier 2021 – GENFIT (Nasdaq et Euronext: GNFT), société biopharmaceutique de phase avancée engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies hépatiques et métaboliques (la « **Société** »), annonce aujourd'hui des corrections techniques apportées au résultat des votes de l'Assemblée des porteurs des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes émises par la Société le 16 octobre 2017 (les « **OCEANES** ») du 25 janvier 2021 (l'« **Assemblée des Porteurs** »). Ces corrections sont sans conséquences sur l'approbation de l'ensemble des résolutions par l'Assemblée des Porteurs, et interviennent à la suite de corrections apportées par BNP Paribas Securities Services, le prestataire externe chargé de la centralisation des votes de l'Assemblée des Porteurs. Elles sont indépendantes de la volonté et de la responsabilité de la Société.

Le quorum de l'Assemblée des Porteurs est inchangé (70,88 %) et le règlement-livraison du rachat partiel de 2 895 260 OCEANES que certains porteurs d'OCEANES se sont engagés auprès de la Société à lui vendre à terme aura lieu d'ici le 29 janvier 2021 comme prévu.

BNP Paribas Securities Services, a rectifié, après contrôle de l'intégralité des instructions de vote des porteurs d'OCEANES, le vote des résolutions de l'Assemblée des Porteurs comme suit :

Résolution n°1 :

Vote pour : 3 799 307

Vote contre : 511 300

Abstention : 0

La résolution n°1 est par conséquent adoptée à 88,14 % des voix (contre 100 % des voix initialement annoncés)

Résolution n°2

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vote pour : 3 799 307

Vote contre : 184 000

Abstention : 327 300

La résolution n°2 est par conséquent adoptée à 88,14 % des voix (contre 100 % des voix initialement annoncés)

Résolution n°3

Vote pour : 3 799 307

Vote contre : 184 000

Abstention : 327 300

La résolution n°3 est par conséquent adoptée à 88,14 % des voix (contre 100 % des voix initialement annoncés)

À PROPOS DE GENFIT

GENFIT est une société biopharmaceutique avancée engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies cholestatiques et métaboliques chroniques du foie. GENFIT est pionnier dans le domaine de la découverte de médicaments basés sur les récepteurs nucléaires, fort d'une histoire riche et d'un solide héritage scientifique de près de deux décennies. GENFIT recrute actuellement des patients pour ELATIVE™, un essai clinique de Phase 3 évaluant elafibranor dans la cholangite biliaire primitive (« **PBC** »). Abordant la prise en charge clinique des patients atteints de maladies hépatiques à travers une approche intégrée, GENFIT développe également NIS4™, une technologie nouvelle de diagnostic visant à faciliter l'identification des patients atteints de NASH « à risque ». NIS4™ fait l'objet d'un accord de licence à la Société LabCorp® pour le développement et la commercialisation aux Etats-Unis et au Canada d'un test diagnostic moléculaire sanguin basé sur cette technologie. GENFIT est installée à Lille, Paris et Cambridge, MA (États-Unis). GENFIT est une société cotée sur le Nasdaq Global Select Market et sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Nasdaq et Euronext : GNFT). www.genfit.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AVERTISSEMENT

Ce communiqué n'est pas une communication à caractère promotionnelle et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives à propos de GENFIT, y compris au sens où l'entend le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et en particulier des déclarations prospectives relatives au rachat partiel de certaines OCEANES. L'utilisation de certains mots, comme tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », « permettre », « viser », « encourager », « être confiant » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Bien que la Société considère que ses projections soient basées sur des hypothèses et attentes raisonnables de sa Direction Générale, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes connus ou inconnus, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent, parmi d'autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris dans le domaine des biomarqueurs, au progrès et aux résultats des essais cliniques prévus et en cours, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant ses candidats-médicaments et solutions diagnostiques, à la fluctuation des devises, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement, ainsi qu'à ceux développés au Chapitre 2 « Facteurs de risque et contrôle interne » du Document d'Enregistrement Universel 2019 de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 27 mai 2020 sous le numéro D.20-0503, ainsi qu'à la section 2 « Facteurs de risque » de de l'Amendement au Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'AMF le 22 décembre 2020 sous le numéro D.20-0503-A01, disponibles sur les sites Internet de GENFIT (www.genfit.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et à ceux développés dans les documents publics et rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commissions (« **SEC** ») américaine, y compris le Rapport Annuel Form 20-F déposé auprès de la SEC le 27 mai 2020. De plus, même si les résultats, la performance, la situation financière et la liquidité de la Société et le développement du secteur industriel dans lequel elle évolue sont en ligne avec de telles déclarations prospectives, elles ne sauraient être prédictives de résultats ou de développements dans le futur. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce document. Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autres.

CONTACT GENFIT

GENFIT | Investisseurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Naomi EICHENBAUM – Relations Investisseurs | Tel : +1 (617) 714 5252 | investors@genfit.com

RELATIONS PRESSE | Media

Bruno ARABIAN – Ulysse Communication | Tel : 06 87 88 47 26 | barabian@ulyse-communication.com

Hélène LAVIN – GENFIT | Tel : 03 20 16 40 00 | helene.lavin@genfit.com